



2.2 PROCEDURE ACCUEIL HANDICAP

1/ Accueil sur rdv avec le référent handicap

2/ Entretien avec le référent et proposition des solutions si possible, sinon renvoi vers confrères

3/ Si proposition possible, une évaluation initiale est proposée avant contrat

4/ L'élève est attribué à un référent

Dans notre cas il s'agit en particulier des stagiaires sourds ou malentendants qui sont pris en charge par notre collègue diplômée en Langue des Signes Française.



329 cours Général de Gaulle
33170 GRADIGNAN
Tél. 05 57 96 84 05

AUTO-ECOLE PHILCONDUCTEUR – Tél. 05 57 96 84 05
329 Cours du Général de Gaulle 33170 GRADIGNAN – Agrément E1203313170
10 centre commercial Choisy Latour 33610 CESTAS – Agrément E1503300260
EURL AU Capital de 1500,00€ - SIRET 752 976 183 00026 - APE 8553Z